

II°
Confirmation
de la
lieutenance
(1607-10)

1o **Concession royale** : — à Paris, le baron présente à Henri IV " cinq outardes, froment, orge, avoine de sa seigneurie." — Il obtient du roi la confirmation de sa lieutenance, l'exploitation de son fief à *ses propres frais* : — mais le roi lui signifie qu'il devra emmener des *Jésuites* au travail d'évangélisation des sauvages ; — parcimonie et désintéressement de Henri IV (1607).

2o **Nouvelle Société** : — durant trois ans, M. de Biencourt tente en vain à la Cour et dans les ports de commerce, de trouver des commanditaires. — Enfin il reçoit, à Dieppe, l'appui de *Thomas Robin*, sieur de Coulogne et fils du gouverneur *Sicoine*. — Le 25 février 1610, les chargements du bâtiment sont effectués, et l'on met à la voile.

3o **Retour à Port-Royal** : — le baron emmène son associé, ses fils *Charles de Biencourt* et *Jacques de Salazar*, Belot de Montfort, M. de Jouy, le sieur *Claude* et son fils *Charles de La Tour*, l'abbé *Fléché*, un groupe d'artisans. — A l'arrivée, joie et surprise ! le Sagamo Membertou a veillé sur les bâtiments, préservé tout le mobilier intact. — Charles de Biencourt instruit à la hâte le chef et sa famille. — Le 24 juin 1610, l'abbé baptise les 21 néophytes, leur attribuant le nom des personnages de la Cour, — compensation de l'absence des *Jésuites*. — Le 28 juillet, départ de Robin et de Ch. de Biencourt pour quérir des colons et des provisions. — Le baron qui les suit dans une barque se voit entraîné en haute mer, où il erre pendant six semaines ; il rentre épuisé dans son habitation.

4o **Hivernage** : — la colonie escompte le retour du vaisseau pour Noël (1610.) — M. de Poutrincourt se montre prodigue envers les Indiens ; — il faut bientôt rationner tout le monde. — Le 22 mai, on signale le *Jonas*.

III°
Embarras
du
Baron
(1610-11)

1o **Nouvelles de France** : — le baron apprend que le roi a été assassiné (14 mai 1610) ; — que la reine s'est réjouie du baptême des Micmacs ; — qu'elle rappelle l'ordre du feu roi au sujet des *Jésuites*. — Deux associés calvinistes, les Dieppois *Dujardin* et *Duquesne*, se sont refusés à leur embarquement.

2o **Madame de Guercheville** : — la marquise leur a remboursé 4,000 livres pour la cargaison ; — elle a remis son contrat d'association avec Robin et Biencourt aux mains des Pères *Pierre Biard* et *Ennemond Massé* (20 janvier 1611) ; — le 26, départ de la *Grâce-de-Dieu* qui, arrêté quatre mois par les banquises, n'aborde que le 22 mai à Port-Royal.

3o **Menace de famine** : — d'abord grande joie ; puis, les provisions, diminuées par la longue traversée, " ne sont qu'une goutte d'eau pour un homme altéré " (*Biard*). — Il y a là 36 arrivés, 23 colons, la famille Membertou, un groupe de parcsseux Indiens. — " Les Français sont presque tous gens de marine, insensibles aux sentiments de leur âme, n'ayant aucune marque de religion, sinon leurs jurements et reniements." (*Biard*).

4o **Énergie du baron** : — pour ne pas périr, il disperse ses hommes et